



## Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

47 | 2012

Diderot et les spectacles

---

### Diderot devant le théâtre de Voltaire : pour un inventaire

Marc Buffat

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rde/4935>

DOI : 10.4000/rde.4935

ISSN : 1955-2416

#### Éditeur

Société Diderot

#### Édition imprimée

Date de publication : 30 septembre 2012

Pagination : 119-134

ISBN : 978-2-9520898-5-2

ISSN : 0769-0886

#### Référence électronique

Marc Buffat, « Diderot devant le théâtre de Voltaire : pour un inventaire », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 47 | 2012, document 10, mis en ligne le 05 octobre 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rde/4935> ; DOI : 10.4000/rde.4935

---

Propriété intellectuelle

**Marc BUFFAT**

## Diderot devant le théâtre de Voltaire : pour un inventaire

Les lignes qui suivent constituent un premier inventaire des passages qui, dans l'œuvre de Diderot, correspondance comprise, évoquent d'une façon ou d'une autre le théâtre de Voltaire. Nous avons, pour chaque pièce de Voltaire, rassemblé les propos de Diderot qui la concernent. Ces pièces sont mentionnées dans leur ordre chronologique (suivant la date de la première représentation où de la publication pour celles qui n'ont pas été représentées), de même que les propos de Diderot pour chacune d'entre elles. Nous avons regroupé en une dernière rubrique les passages qui concernent en général Voltaire dramaturge ou son théâtre. Nos références sont données à l'édition dite Lewinter<sup>1</sup>.

### *ZAÏRE (1732)*

C'est l'une des pièces de Voltaire les plus louées par Diderot, avec *Mahomet et Mérope*.

### *Discours sur la poésie dramatique (1758)*

Au chapitre 5, « Des drames simples et des drames composés », Diderot prône la simplicité. Affirmant qu'« une belle scène contient plus d'idées que tout un drame ne peut offrir d'incidents » et que « c'est sur les idées qu'on revient », il en donne, entre autres, comme exemple « le discours de Lusignan à sa fille » dans *Zaïre* (Acte III, scène 2 ; III, 422).

Au chapitre 11, « De l'intérêt », Diderot pose que l'intérêt est porté à son maximum pour le spectateur de théâtre si rien ne lui est caché : « Tout doit être clair pour le spectateur. Confident de chaque personnage, instruit de ce qui s'est passé et de ce qui se passe ; il y a cent moments où il n'y a rien de mieux à faire que de lui déclarer nettement

1. Diderot, *Œuvres complètes*, éd. Lewinter. Nous mentionnons seulement, chaque fois, le numéro du tome en chiffres romains et celui de la page en chiffres arabes.

ce qui se passera. » (III, 448). Le suspens a selon lui un effet très supérieur à la surprise. Il illustre cette affirmation par deux exemples empruntés à *Zaïre* :

– D’abord celui de la scène 3 de l’acte II, scène de reconnaissance où, à la fois, Lusignan découvre que *Zaïre* et *Nérestan* sont ses enfants, et ceux-ci qu’ils sont frère et sœur. Le spectateur fait cette découverte en même temps que les personnages. Et Diderot d’affirmer « que l’effet en eût été beaucoup plus grand encore si le spectateur eût été prévenu. » (III, 449).

– Puis il oppose cette scène à la scène 9 de l’acte V, celle du meurtre de *Zaïre*, où le spectateur « est du secret » et voit *Zaïre* s’avancer vers le poignard menaçant d’*Orosmane*. Il regrette que les contraintes scéniques aient empêché Voltaire de « tirer de cet instant tout l’effet qu’il pouvait produire. » (III, 449).

Au chapitre 13 (« Des caractères »), Diderot se déclare opposé au « contraste des caractères » (qui n’est pas à confondre avec leur « différence »), car ce rapport antithétique entre personnages (par exemple « le personnage impatient et bourru » et « le personnage tranquille et doux ») est devenu un lieu commun et affiche son artifice. Il illustre cet exemple en énumérant une série de chefs-d’œuvre d’où le « contraste » est absent, parmi lesquels *Zaïre*, qui prend place aux côtés de *Britannicus*, *Andromaque*, *Cinna*, *Iphigénie* et *Tartuffe*. Transparaît ici un trait frappant du discours de Diderot sur le théâtre de Voltaire : l’énumération d’œuvres « canoniques », classiques ou antiques, parmi lesquelles il range des pièces de Voltaire, le plus souvent *Zaïre*, *Mahomet*, ou *Mérope*. Celui-ci est le seul dramaturge vivant à faire partie, selon Diderot, du « canon » des poètes dramatiques.

#### *Lettre à Falconet* (15 mai 1767)

Répondant à Falconet qui a relevé des erreurs de fait dans certaines œuvres de Voltaire, Diderot prend la défense de celui-ci : « Il a commencé par être un grand homme ; il finit par être un homme de bien. Il a écrit *Zaïre* à trente ans et vengé les Calas à soixante et dix » (VII, 517).

#### *Salon de 1767*

Pour illustrer le principe leibnizien des indiscernables, Diderot emprunte son exemple à *Zaïre* : « Depuis que *Zaïre* est sur la scène, *Orosmane* n’a pas dit et ne dira pas deux fois identiquement « *Zaïre* vous pleurez » (Acte IV, scène 2, v.1154 ; VII, 171).

#### *Paradoxe sur le Comédien* (1773-1782 ?)

À propos du long travail nécessaire au comédien pour que les « accents » soient « poussés juste », Diderot cite à nouveau « *Zaïre* vous

pleurez » (X, 431). Pour illustrer l'insensibilité du comédien est donné l'exemple de la Gaussin dans *Zaïre* qui, « presque moribonde », se moque pourtant des larmes d'un spectateur (X, 484).

### LA MORT DE CÉSAR (1736)

*Mémoires pour Catherine II*<sup>2</sup> (octobre 1773-février 1774)

Évoquant la place du théâtre dans l'éducation en France, Diderot note : « [...] on avait l'attention de ne pas laisser dans les pièces le moindre vestige de passion. Le *César* de Voltaire a été fait pour un de nos collègues » (X, 659).

### L'ENFANT PRODIGE (1736)

*Entretiens sur Le Fils naturel* (1757)

Après en avoir appelé à Voltaire pour fonder ce nouveau genre qu'est le drame, Diderot se propose d'être son « Euménide » et poursuit : « Je t'agiterais sans relâche. Tu le ferais cet ouvrage ; je te rappellerais les larmes que nous a fait répandre la scène de l'enfant prodigue et de son valet. » Il s'agit de la scène 1 de l'acte III (III, 157).

### LE FANATISME OU MAHOMET LE PROPHÈTE (1742)

*Salon de 1767*

À propos de Jollain qui a peint un *Bélisaire* après Van Dyck et Salvator Rosa, Diderot s'écrie : « Car enfin, refaire *Bélisaire* après ces hommes sublimes, c'est refaire *Iphigénie* après Racine, *Mahomet* après de Voltaire » (VII, 346).

*Le Neveu de Rameau* (1773 ?-1774 ?)<sup>3</sup>

« LUI – Je me dis : certes tu n'aurais jamais fait *Mahomet* ; mais ni l'éloge du Maupéou » (X, 311).

« Moi – C'est un sublime ouvrage que *Mahomet* ; j'aimerais mieux avoir réhabilité la mémoire des Calas » (X, 342). Cette opposition du « génie » et de « l'homme de bien » est une constante chez Diderot.

2. Nous conservons le titre donné par l'édition Lewinter. On lui préfère aujourd'hui le titre *Mélanges philosophiques pour Catherine II*.

3. On sait qu'il existe deux hypothèses concernant la genèse du *Neveu de Rameau*. Selon l'une elle s'étendrait sur une vingtaine d'années, d'alentour 1761 à 1782. Selon l'autre elle serait d'un seul tenant dans les années 1773-1774. Pour des raisons de commodité chronologique nous avons choisi cette seconde hypothèse.

*Essai sur la vie de Sénèque* (1779)

On y retrouve la comparaison entre le « génie » et la « bienfaisance », avec les mêmes exemples, dans un bref dialogue dont j'extrais cette phrase : « [...] j'aimerais mieux avoir fait une belle action qu'une belle page ; parce que c'est la défense des Calas et non la tragédie de *Mahomet* que j'envierais à Voltaire » (XII, 683). Ce dialogue est repris dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* (1782 ; XIII, 527).

*MÉROPE* (1743)*Le Neveu de Rameau* (1773 ?-1774 ?)

« Si vous rendez de Voltaire moins sensible à la critique, il ne saura plus descendre dans l'âme de Mérope, il ne vous touchera plus » (X, 310).

*SÉMIRAMIS* (1748)*Hamlet, tragédie de M. Ducis* (1769)

Représentée à la Comédie-Française le 30 septembre 1769, la pièce de Ducis rendait le spectre shakespearien invisible au spectateur. Diderot ironise sur ce procédé et condamne l'absurdité qu'est l'utilisation des spectres sur scène puisqu'en ce siècle « ils ne sont pas crus ». Même Voltaire dans *Sémiramis*, qui fait apparaître matériellement le spectre, n'a pu empêcher que l'on en rie malgré « la pompe extraordinaire » de la pièce (VIII, 243).

*Paradoxe sur le Comédien* (1773-1782 ?)

*Sémiramis* n'est pas nommée dans le *Paradoxe* et n'apparaît qu'à travers une anecdote destinée à prouver l'insensibilité du comédien, celle de Lekain, dans le rôle de Ninias sortant du tombeau de son père Ninus où il vient d'égorger sa mère Sémiramis, et qui pourtant a le sang-froid de pousser du pied vers la coulisse une pendeloque de diamant qui s'était détachée de l'oreille d'une actrice (X, 450-51).

*L'ORPHELIN DE LA CHINE* (1755)*Discours sur la poésie dramatique* (1758)

La pièce est représentée le 20 août 1755, avec la Clairon et Lekain dans les rôles principaux. Le souci de la couleur locale avait conduit Voltaire et les comédiens à utiliser des costumes d'une coûteuse somptuosité, qui firent pour une bonne part l'intérêt du spectacle. Bien que la Clairon ait pour la première fois abandonné le panier, ce dont

Diderot la félicite, celui-ci critique le luxe de costumes à la richesse surchargée, qui « peut éblouir l'œil, mais non toucher l'âme » et « ôte à cet ouvrage une partie de son effet. ». La pièce serait en somme effacée par les costumes. Cette critique de l'artifice luxueux est conduite, comme toujours chez Diderot, au nom de la simplicité et de la sévérité naturelles : « Montrez-nous la nature et la vérité » demande-t-il à la Clairon (III, 487-489).

### *SOCRATE* (1760)

La pièce de Voltaire, écrite en 1759, est une transposition des événements parisiens, satire du parti dévot. On sait, par ailleurs, que *Socrate* est l'une des figures majeures de la mythologie personnelle de Diderot. Dans le *Discours sur la poésie dramatique* il ébauche un « drame philosophique » sur la mort de Socrate.

#### *Lettre à Grimm* (13 juillet 1759)

Diderot croit se rappeler que Grimm, qui se trouve à Genève, lui a dit qu'on y imprimait le *Socrate* de Voltaire. Il lui demande de lui en envoyer un exemplaire avant publication (III, 737-738).

#### *Lettre à Grimm* (20 ou 21 juillet 1759)

Diderot énumère un certain nombre de pièces dont il est en train de faire le plan. Il ajoute : « [...] sans compter ce *Socrate* que vous me condamnez à refaire. » Grimm en effet, qui estimait manquée la pièce de Voltaire, souhaitait que Diderot en écrive une selon l'ébauche contenue dans le *Discours sur la poésie dramatique* (III, 743).

#### *Lettre à Grimm* (2 septembre 1759)

Jugement très sévère de Diderot sur la pièce de Voltaire : « Du Vadé à peine redressé. » Le passage se termine par : « Je n'aurais jamais fait le *Socrate* sans celui-ci. » Comprenons : si celui-ci n'avait pas été d'aussi mauvaise qualité. Diderot a-t-il travaillé à un *Socrate* ou en a-t-il écrit un qui est perdu ? (III, 794).

### *L'ÉCOSSAISE* (1760)

#### *Lettre à M<sup>me</sup> d'Épinay* (fin juillet 1760)

Diderot, qui a lu la pièce et s'apprête à aller la voir (première le 26 juillet), juge son pathétique « petit », « mince et chétif », en comparaison de celui du *Joueur*. Il prophétise sa chute (IV, 813).

*Encyclopédie, Article PROSTITUER, PROSTITUTION*<sup>4</sup> (1765)

Après quelques lignes de définition du terme, l'article devient purement polémique, visant ces critiques qui prostituent leur plume, à la tête desquels, Fréron « que M. de Voltaire a joué sous le nom de Wasp dans sa comédie de *L'Écossaise* » (XV, 367).

*Lettre à Sophie Volland* (21 septembre 1768)

« [...] vous pouvez vous représenter le vice-chancelier (Maupéou) assis dans son fauteuil et faisant le monologue de Wasp dans *L'Écossaise* » (VII, 779-780). Le monologue en question se trouve acte I, scène 1.

*À Monsieur ou Madame Fréron* (1774)

Dans ces vers satiriques Diderot fait parler Fréron, qui s'indigne d'avoir été représenté dans *L'Écossaise* sous les traits d'un « ignorant fripon » (X, 869).

*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* (1782)

Dans l'« Apologue » qui termine l'examen des *Questions naturelles* de Sénèque et précède la conclusion de l'*Essai*, Diderot écrit : « Et c'est grâce à *L'Écossaise* de Voltaire, qu'on se rappelle trois ou quatre fois par an, pendant une demi-heure, qu'il a existé un Wasp l'ancien [...] » (XII, 609). « Wasp l'ancien » désigne ici Fréron, mort en 1776, prédécesseur des antiphilosophes et autres « aristarques » qui ont critiqué de façon virulente l'*Essai sur la vie de Sénèque*.

## TANCRÈDE (1760)

*Lettre à Sophie Volland* (31 août 1760)

Diderot annonce à Sophie qu'il va lui faire passer « acte par acte ou peut-être tout à la fois, la tragédie de *Tancredè* » (IV, 819). La pièce circulait en manuscrit.

*Lettre à Sophie Volland* (2 septembre 1760)

« Je vous envoie *Tancredè* qu'on joue demain » (IV, 822). Diderot l'incite à communiquer la pièce à sa sœur Marie-Charlotte. Peu après, dans cette même lettre, il apprend à Sophie que Grimm et M<sup>me</sup> d'Épinay, venus spécialement à Paris pour la première, n'ont pu y assister à cause d'une rage de dents de M<sup>me</sup> d'Épinay (IV, p. 823).

4. Cet article reproduit dans l'édition Lewinter n'apparaît comme étant de Diderot, ni dans l'édition Assézat-Tourneux, ni dans celle des *Œuvres complètes* chez Hermann, dite DPV.

*Lettre à Sophie Volland* (5 septembre 1760)

Diderot, qui a assisté à la première de *Tancredè* le 3 septembre, rend compte de la pièce à Sophie. Très critique, il sauve pourtant la dernière scène et se montre admiratif pour le troisième acte, « suite de tableaux grands et pathétiques », avec notamment la scène muette où Aménaïde reconnaît Tancredè et où l'émotion atteint son comble. On retrouve dans ces éloges certaines caractéristiques majeures du drame : l'importance des tableaux scéniques et du geste. Ceux-ci permettent, selon Diderot, de porter l'effet du théâtre sur ses spectateurs à son paroxysme.

Il regrette que Tancredè meure et la « catastrophe malheureuse » qui termine la pièce. Il aurait fallu, d'après lui, « rendre tous ces gens-là heureux ».

Un peu plus loin il évoque une lecture de la pièce faite par Voltaire à Grimm. S'agissant « des choses simples et des tableaux », Voltaire estime avoir suivi les préceptes de Diderot, ce que celui-ci confirme (IV, 826-827).

*Lettre à Sophie Volland* (7 septembre 1760)

Diderot, inquiet car il vient apparemment d'apprendre que Sophie n'a pas reçu ses dernières lettres, énumère les ouvrages qui y étaient joints, notamment *Tancredè* (IV, 830).

*Lettre à Sophie Volland* (10 septembre 1760)

Il est confirmé que Sophie n'a pas encore reçu *Tancredè*. Diderot espérait qu'elle lirait la pièce en même temps qu'il la verrait et qu'ainsi, « séparés par une distance de soixante lieues », ils éprouveraient « une émotion commune ». D'où sa déception (IV, 830).

*Lettre à Sophie Volland* (7 octobre 1760)

« La Clairon joua mal à la première représentation (de *Tancredè*). Ses fanatiques mêmes en conviennent. Mais ils disent qu'elle s'est bien corrigée dans les suivantes. Je n'en sais rien » (IV, 878).

*Lettre à Sophie Volland* (25 novembre 1760)

« Voilà-t-il pas que Damilaville et Thiériot m'ont mis dans la nécessité de lui (Voltaire) faire passer mes observations sur *Tancredè* » (IV, 993). Dans deux lettres du 19 novembre, l'une à Damilaville, l'autre à Thiériot (IV, 983), Voltaire déclarait attendre « avec impatience » les réflexions de Diderot sur *Tancredè*.



*Lettre à Voltaire* (28 novembre 1760)

Envisageant les cinq actes l'un après l'autre, Diderot reprend certaines des critiques déjà exposées dans sa lettre à Sophie du 5 septembre, en les atténuant et les encadrant de flatteries, et en ajoute quelques autres. Il critique particulièrement ce qu'il considère comme deux invraisemblances psychologiques :

– La première concerne Argire, le père d'Aménaïde. Tancrède exilé de Syracuse par la faction rivale, se trouve secrètement à Messine, ville au pouvoir des Sarrasins, ennemis de Syracuse. Aménaïde, qui aime Tancrède et en est aimée, lui écrit, mais sans le nommer. La lettre est interceptée et les Syracusains la pensent adressée au chef des Sarrasins. À la scène 2 de l'acte II, Argire apprend, en présence de sa fille, que celle-ci a donc trahi. Il s'en montre bouleversé, mais ne met pas en doute sa trahison, et accepte qu'elle soit châtiée. Pour Diderot il aurait dû montrer « la dernière répugnance » à croire sa fille coupable et chercher à la sauver. « Tâchez donc qu'Argire soit plus père », s'écrit-il.

– À l'acte IV, scènes 3 et suivantes, Aménaïde s'indigne de ce que Tancrède puisse, lui aussi, la croire coupable. Diderot désapprouve cette réaction, et estime qu'Aménaïde aurait dû comprendre « que les apparences les plus fortes déposent contre elle ».

Mais, comme dans sa lettre à Sophie, Diderot loue l'acte III et évoque avec admiration le jeu de la Clairon lorsqu'Aménaïde est conduite au supplice et s'évanouit en apercevant en face d'elle Tancrède dont elle ignorait la présence à Syracuse. Il souligne, à propos de cette scène muette, que la pantomime est bien supérieure au discours, car seule capable de porter le pathétique à son comble ; et il renvoie au tableau de Poussin *Esther paraissant devant Assuérus*, regrettant que la scène n'ait pas parfaitement imité le tableau.

On aura à nouveau reconnu, dans cette valorisation du geste et du tableau scénique qui trouve son modèle dans la peinture, deux traits majeurs de ce que devrait être pour Diderot un théâtre régénéré. C'est là un point d'accord avec Voltaire qui, même s'il apparaît plus réservé à cet égard et moins constant, a, comme Diderot, le souci d'un théâtre spectaculaire.

Par ailleurs, et comme souvent, Diderot refait ce qu'il estime défec-tueux dans la pièce, imaginant ce qu'elle devrait être et soulignant le pathétique apporté par ces modifications (IV, 998-1000).

*LE DROIT DU SEIGNEUR OU L'ÉCUEIL DU SAGE* (1762)

Représentée le 18 janvier 1762, la pièce est retirée par Voltaire après quatre représentations et un échec largement dû aux altérations et mutilations de la censure. Elle sera reprise seulement après sa mort, en

1779. D'après l'édition Lewinter, qui reproduit l'édition Roth-Varloot de la correspondance (Paris, Minuit, 1955-1970), elle aurait été reçue par les Comédiens-Français début octobre 1761<sup>5</sup>.

*Lettre à Damilaville* (fin septembre ou début octobre 1761)

*Le Droit du seigneur* ayant été présenté aux Comédiens-Français, Diderot en informe Damilaville (qui transmettra à Voltaire *via* d'Argental) : « Il est décidé que, lue lundi prochain, elle sera reçue ou refusée. » (V, 633-634).

*Lettre à Sophie Volland* (19 octobre 1761)

« On ne jouera point *Le Droit du seigneur*. Crébillon, qui n'aime pas de Voltaire, trouve l'ouvrage indécent. » (V, 644). Crébillon était « censeur dramatique de la police ».

*Lettre à Damilaville* (octobre 1761)

Après avoir adressé quelques critiques à la pièce, Diderot souligne l'intérêt des personnages et pronostique son succès (V, 653).

*Lettre à Damilaville* (octobre ou novembre 1761)

Diderot informe Damilaville qu'il a livré une copie de *L'Écueil du sage* (c'est le titre qu'il utilise) à un intermédiaire, qui doit la remettre au Comédien-Français Bellecour et a ordre d'informer Diderot de ce qu'en feront les comédiens (V, 654).

*Billet à Damilaville* (décembre 1761)

Diderot répète le contenu de la lettre précédente qu'apparemment Damilaville n'a pas reçue. Nous apprenons que l'intermédiaire se nomme Girard (V, 655-56).

*Billet à Damilaville* (1761 ; en suscription « Mardi à 2 heures »)

Diderot informe Damilaville que la pièce a été remise à Bellecour qui s'est engagé « d'en dire son avis dans le courant de la semaine et d'en faire lecture lundi prochain » (V, 656).

5. Pour la cohérence de nos références, nous les maintenons à l'édition Lewinter. La recherche récente place les lettres et billets qui suivent, de Diderot à Damilaville, en juin 1761. Dans son article ci-dessus, « La présentation de *L'Écueil du sage* aux Comédiens-Français », Emmanuel Boussuge situe la réception de la pièce le 6 juillet et l'échange des deux hommes entre fin mai et début juillet 1761. Pour le détail de cette datation, on se reportera à son article dans le présent volume.

*Billet à Damilaville (1761)*

« J’aurai vu Girard sur les trois ou quatre heures et je serai au café de la Régence à six. Vous m’y trouverez sûrement » (V, 656).

*Billet à Damilaville (1761)*

Visiblement en réponse à une demande de Damilaville, Diderot lui indique qu’il ne sait rien de nouveau quant au sort de la pièce auprès des comédiens et attend des nouvelles (V, 657).

*OLYMPIE (1762)**Lettre à Damilaville (mi-février 1762)*

Voltaire souhaite qu’une de ses nièces, M<sup>me</sup> Fontaine, invite les « connaisseurs » parisiens à entendre lecture d’une tragédie intitulée *Cassandra*. Diderot, convié par Damilaville, refuse d’assister à cette lecture, mais veut bien la lire « à tête reposée » et dire ce qu’il en pensera (V, 661-662).

Voltaire renoncera à cette lecture, jugeant la pièce insuffisante. Il la remaniera et, rebaptisée *Olympie*, elle sera jouée à Ferney le 24 mars 1762.

*LE DÉPOSITAIRE (1769)**Lettre à sophie Volland (11 septembre 1769)*

Diderot vient de recevoir le manuscrit du *Dépositaire* (joué, semble-t-il, à Ferney en 1767<sup>6</sup>) pour présenter la pièce aux Comédiens-Français. Il la critique sévèrement et pronostique qu’elle sera refusée ou interdite par la censure : « C’est une faible, et très faible copie du *Tartuffe* » (VIII, 903-904). Elle sera effectivement refusée.

*Lettre à Sophie Volland (1<sup>er</sup> octobre 1769)*

Diderot annonce à Sophie qu’il vient de remettre *Le Dépositaire* à Molé. Il est depuis sans nouvelles, mais craint un refus (VIII, 925).

6. Nous plaçons la pièce en 1769, date de sa première mention dans la correspondance de Voltaire et de la lecture du manuscrit par Diderot. Elle ne sera publiée et jouée publiquement qu’en 1772.

### LES GUÈBRES OU LA TOLÉRANCE (1769)

#### *Les Guèbres ou la Tolérance, tragédie par M. de Voltaire (1769)*

Publiée en juin 1769 (Voltaire a alors soixante-quinze ans) la pièce ne sera jamais représentée. Donnée comme écrite par un auteur mort en 1761, Jean-François de Desmahis, elle constituerait une publication posthume. L'édition lue par Diderot est accompagnée d'une *Préface de l'Éditeur* et d'une *Épître dédicatoire à M. de Voltaire* (écrite, donc, par le supposé auteur, à Voltaire). Comme l'indique son titre elle constitue un plaidoyer pour la tolérance. Condamnant le fanatisme sanguinaire des prêtres, elle est violemment anticléricale et la préface invite expressément à voir, sous le masque des Guèbres, la religion chrétienne. Le texte de Diderot est un compte rendu destiné à la *Correspondance littéraire*, mais Grimm ne le publiera pas. Il a probablement été écrit entre fin juin et début août.

Diderot considère successivement la pièce, la préface et l'épître dédicatoire et termine par quelques mots sur le supposé auteur, Desmahis. Il rend compte de la pièce en en faisant d'abord un résumé puis en donnant son commentaire et sa critique. La disposition est semblable à celle des notices sur les tableaux dans les *Salons* : description puis appréciation. Très critique quant à la qualité théâtrale de la pièce, il en loue par contre le « message » : la condamnation de l'intolérance et le « respect de la morale universelle ».

Les paragraphes consacrés à la préface et à l'épître dédicatoire sont des paraphrases, qui développent avec véhémence les leçons de tolérance, de vertu et de justice, que Voltaire « insinue adroitement », selon Diderot, dans ces deux textes. Et celui-ci attribue à Voltaire ce *credo* : qu'il ne suffit pas d'être un grand homme mais qu'il faut aussi et sans doute d'abord être un homme de bien (VIII, 249-262).

### VOLTAIRE DRAMATURGE ET SON THÉÂTRE

#### *Le Fils naturel (1757)*

Dans la scène 3 de l'acte IV, un dialogue entre Constance et Dorval, celui-ci énumère toutes les raisons qu'il a de ne pas avoir d'enfants. En admettant qu'ils soient garantis du vice, restent les préjugés et les méfaits du fanatisme (III, 91). À quoi Constance répond que les temps de barbarie sont passés et que les préceptes de la raison « remplissent les ouvrages de la nation ». Ceux qui inspirent la « bienveillance générale » sont les seuls qui soient lus. Il en va de même au théâtre. Ainsi Voltaire « doit-il principalement son succès aux sentiments d'humanité qu'il a répandus dans ses poèmes et au pouvoir qu'ils ont sur nos âmes » (III, 92).

*Entretiens sur Le Fils naturel* (1757)

Nous avons fait référence à ce passage à propos de *L'Enfant prodigue* (ci-dessus, p. 3). Dans le *Second entretien*, Dorval déclare que, pour imposer ce genre nouveau qu'est « la tragédie domestique et bourgeoise », « ce ne sont plus des raisons, c'est une production qu'il nous faut » ; et, après avoir évoqué *Le Jaloux* de Landois (plus communément appelé *Sylvie*), il estime la pièce insuffisante et en appelle à Voltaire qui, aiguillonné par Diderot, ferait l'ouvrage qui imposerait le nouveau genre : « Ô toi qui possèdes la chaleur du Génie à un âge où il reste à peine aux autres une froide raison [...] » (III, 157).

Apparaît ici un thème qui revient fréquemment sous la plume de Diderot : Voltaire fait partie de la catégorie restreinte des génies. Comme tel, il est unique en son temps, incommensurablement supérieur à tous les poètes contemporains. Il y a entre lui et les autres une différence non seulement de degré, mais aussi de nature. Il relève, au fond, d'une surnature (ainsi à soixante-trois ans a-t-il gardé sa force créatrice intacte), et fait partie d'un canon de poètes immortels qui commence avec Homère et se termine à Voltaire, en passant par Corneille et Racine.

*Lettre à Sophie Volland* (30 septembre 1760)

Saurin ayant soumis à Diderot le plan du *Siège de Calais* qu'il a composé, celui-ci déclare l'avoir « renversé d'un bout à l'autre ». Il raconte le plan qu'il a imaginé, en souligne le pathétique intense et termine par une invocation à Voltaire qui connaissant « à présent l'effet de ces tableaux », n'aurait garde de se « refuser à celui-là » (IV, 865-866).

*Observations sur « Les Saisons », poème par M. de Saint-Lambert* (1769)

Article pour la *Correspondance littéraire*, publié dans des livraisons antidatées des 15 février et 1<sup>er</sup> mars 1769. Le poème de Saint-Lambert fut publié en février, et l'article sans doute écrit en avril.

Dans l'une des *Notes* qui suivent le quatrième chant, Saint-Lambert donne la préférence à Voltaire sur Corneille et Racine. Diderot s'en déclare d'accord, malgré les « murmures » qu'un tel jugement a suscités (VIII, 36). Comme nous l'avons noté ci-dessus, Voltaire est le seul auteur vivant que Diderot place au moins au même rang que Corneille et Racine et, plus largement, qu'il inscrit dans le canon des poètes classiques.

*Mémoires pour Catherine II* (oct. 1773-mars 1774)

Diderot insiste sur le rôle du « poète dramatique » dans l'éducation du peuple : « Qui est-ce qui sait un mot des petits papiers philosophiques de Voltaire ? personne ; mais les tirades de *Zaïre*, d'*Alzire*, de

*Mahomet*, etc., sont dans la bouche de toutes les conditions, depuis les plus relevées jusqu'aux plus subalternes » (X, 629).

*Essai sur la vie de Sénèque le philosophe* (1779, en réalité fin 1778)

Dans le chapitre *Des Lettres de Sénèque*, un paragraphe écrit peu de temps après la mort de Voltaire, évoque le vide immense, et qui ne pourra être comblé, laissé par « l'auteur de *Mahomet*, d'*Alzire*, de *Brutus*, de *Tancredè* et de tant d'autres chefs-d'œuvre ». Maniant l'hyperbole, Diderot conclut en déclarant que la nature « n'avait point encore produit » et ne « produira peut-être pas » un grand homme aussi « extraordinaire » (XII, 658). C'est le thème du Voltaire génie, appartenant à une sphère supra-humaine. Le passage est conservé dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* (1782).

## CONCLUSION : RACINE-ET-VOLTAIRE

Nous avons relevé ci-dessus quelques-uns des passages, assez fréquents tout au long de l'œuvre de Diderot, qui énumèrent des noms de « poètes dramatiques » célèbres, parmi lesquels celui de Voltaire, seul vivant mêlé à des auteurs classiques<sup>7</sup>. Ainsi rencontrons-nous souvent la triade Corneille-Racine-Voltaire. Faisant par exemple, nous l'avons noté, l'éloge du troisième acte de *Tancredè*<sup>8</sup>, Diderot s'écrie : « Rien à lui comparer au théâtre, ni dans Racine, ni dans Corneille<sup>9</sup>. » De même il se déclare d'accord avec Saint-Lambert qui place Voltaire au-dessus de Corneille et Racine<sup>10</sup>. Et l'on trouverait bien d'autres exemples de cette association des trois dramaturges<sup>11</sup>.

7. On rencontre une ou deux fois aussi celui de Crébillon : « On leur citera cent endroits de Corneille, de Racine, de Voltaire et de Crébillon, où le caractère et la situation amènent des choses plus fortes [...]. (*Entretiens sur Le Fils naturel*, III, 148). « Eh bien tout est perdu ! Corneille, Racine, de Voltaire, Crébillon, ont reçu les plus grands applaudissements auxquels des hommes de génie pouvaient prétendre ; » (*Ibid.*, 155) « [M. de Chimène] lisait un jour [...] une tragédie sienne, farcie des plus beaux vers de Racine, de Corneille, de Voltaire, de Crébillon » (*Salon de 1763*, VI, 184).

8. Voir ci-dessus, p. 126.

9. IV, 999.

10. Voir ci-dessus, p. 130.

11. Entre autres exemples : « Ce sont des crimes qu'il faut au talent des Racine, des Corneille et des Voltaire. » (*Salon de 1763*, V, 420.) « Hé bien, monsieur, Corneille, Racine, Voltaire, sont de grands saints qui ont pété dans l'église ; » (Lettre à Willem Van Hogendorp, 26 juin 1771, IX, 1047). « Croyez-vous que des scènes de Corneille, de Racine, de Voltaire, même de Shakespeare, puissent se débiter avec votre voix de conversation [...] ? » (*Paradoxe sur le comédien*, X, 433). Dans l'*Essai sur la vie de Sénèque*,

Mais plus encore que ce trio, c'est le duo Racine-Voltaire qui paraît dominant, au point que l'on a l'impression, au moins lorsqu'il s'agit de « poésie dramatique », que l'on a affaire à un syntagme figé où le nom de l'un appelle mécaniquement le nom de l'autre. Là encore les exemples sont nombreux<sup>12</sup>. Le plus spectaculaire se trouve sans doute dans *Le Neveu de Rameau*, lorsque « Moi » associe Voltaire et Racine dans sa défense du « génie » : voilà deux « grands hommes », qui seront « l'admiration des hommes dans toutes les contrées de la terre », qui font et feront le « bien de l'espèce humaine », auprès de quoi, le fait qu'ils aient pu faire souffrir quelques êtres autour d'eux ne compte pas<sup>13</sup>. Sachant que, pour Diderot, Racine « est peut-être le plus grand poète qui ait jamais existé<sup>14</sup> », on mesure à quel niveau il place Voltaire.

Dans ces comparaisons avec Racine, il est à la fois question de « poésie dramatique » et de « poésie » tout court. C'est que l'éloge de Voltaire dramaturge n'est que l'un des aspects de l'éloge de Voltaire « poète », c'est-à-dire écrivain. Là aussi, en de fréquentes énumérations, Diderot le place, seul vivant, dans le « canon » des classiques, le panthéon des grands écrivains de l'humanité<sup>15</sup>.

s'adressant à Voltaire : « [...] et si tu ne possèdes pas l'une de ces qualités (l'élévation et l'harmonie) au degré de Racine, l'autre au degré de Corneille, on ne saurait te refuser une force tragique qu'ils n'ont pas. » (XII, 719, repris dans *l'Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, XIII, 574). Dans ce dernier texte, Voltaire est qualifié d'« émule de Corneille et de Racine » (*Ibid.*, 617). Terminons par cette phrase du compte-rendu des *Guèbres*, évoqué ci-dessus : « Il faut lire Racine quand on est jeune, Corneille quand on est vieux, Voltaire à tout âge. » (VIII, 254).

12. « Il me semble qu'un littérateur serait assez content de lui-même s'il avait composé [...] une vingtaine de vers qu'on fût tenté de restituer à Racine ou à Voltaire. » (*Salon de 1767*, VII, 223). « Ces expressions douces, ces accents fugitifs, ce nombre flexible et varié de la poésie de Racine et de Voltaire [...] » (« *La Peinture* », *poème en trois chants par M. Le Mierre*, VIII, 552). « Je me suis rappelé que votre majesté n'aimait pas les vers, à moins qu'ils ne fussent de Racine ou de Voltaire. » (Lettre à Catherine II, 8 ou 9 avril 1774, XI, 982) « Et quand on égalerait Fénelon dans la prose, Racine ou Voltaire dans la poésie [...] » (*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, XII, 474). « [...] celles (les larmes) qu'on donne à un grand malheur, à *Iphigénie*, à *Mérope* ; » (*Ibid.*, 537).

13. Voir X, 307-310.

14. Lettre à Sophie Volland de début novembre 1760 (IV, 970).

15. En voici quelques exemples : « Pour nous, nous continuerons de penser que les morceaux d'Homère, de Virgile, d'Horace, de Térence, de Cicéron, de Démosthène, de Racine, de La Fontaine, de Voltaire, qu'il serait peut-être impossible de faire passer de leur langue dans une autre, n'en sont pas les moins précieux. » (*Éloge de Térence*, V, 540). « Mais Homère, Virgile, Corneille, Racine, de Voltaire, n'en souffriront rien. » (Il s'agit de l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie auquel les écrivains pourraient échapper grâce à l'imprimerie. Lettre à Falconet du 15 février 1766, VI, 463). « Quelle érudition ne remarque-t-on pas dans Homère et Virgile ! Nés poètes, Corneille et Racine, moins instruits, n'auraient pas été ce qu'ils furent. Qu'est-ce qui distingue particulièrement Voltaire de tous nos jeunes littérateurs ? L'instruction. » (*Plan d'une université*, XI, 762).

Nous débouchons ainsi, au-delà du théâtre, sur l'une des faces de la représentation de Voltaire dans l'œuvre de Diderot : le « génie », un Voltaire mythique, phare de son siècle, divinité plus qu'être humain, qui en tout cas relève d'une supra-humanité. Sans doute faut-il faire la part de la flatterie et de sa rhétorique dans cette lettre où Diderot répond à un remerciement de Voltaire à qui il a envoyé la *Lettre sur les aveugles* et qui l'invite à une rencontre, mais il faut aussi entendre ces phrases indépendamment de leur contexte :

[...] mes yeux verront cet homme inconcevable dont les écrits m'enchantent tour à tour [...] qui possède dans un degré surprenant tous les talents réunis, à qui tous les genres de littérature sont familiers, et qui s'est signalé dans chacun d'eux comme s'il en eût fait son unique étude. À présent je suis dans l'état d'un atome réduit à sa force d'inertie et qu'un globe immense, animé par lui-même d'une vitesse prodigieuse, invite à la collision<sup>16</sup>.

Propos d'un écrivain encore peu connu à une célébrité, peut-être, mais nous avons vu ci-dessus<sup>17</sup> que nous en trouvions d'aussi étonnants, écrits après la mort de Voltaire, dans l'*Essai sur la vie de Sénèque*. De « l'un des premiers génies de notre siècle », à « l'homme unique de son siècle », en passant par ses « immortels ouvrages », l'œuvre de Diderot est émaillée de formules qui soulignent la « grandeur » unique de Voltaire.

Mais à côté de ce Voltaire mythique, nous rencontrons dans l'œuvre de Diderot, le Voltaire réel. D'abord, et pour nous en tenir au théâtre, si Diderot apprécie l'engagement « philosophique » de Voltaire dramaturge, s'il loue un certain nombre de ses pièces, il en critique d'autres, parfois avec virulence. Il les juge le plus souvent à l'aune de ce que promeut le genre sérieux, les gestes, les tableaux, les effets pathétiques, dont Voltaire use avec trop de timidité.

Ensuite, que Voltaire soit un « grand homme » ou un « génie » n'efface pas toujours ses défauts. Rameau se console de n'avoir pas écrit *Mahomet* en se disant qu'il n'a pas non plus fait l'éloge de Maupéou. Voltaire est envieux, jaloux, pusillanime, « la piqûre d'un insecte » peut « corrompre [sa] félicité »<sup>18</sup>. Il n'a pas compris que la persécution était la rançon de la grandeur et à cet égard, contrairement à Diderot, manque de stoïcisme, en somme n'est pas suffisamment philosophe. Ce passage souvent cité qui souligne la « petitesse » de Voltaire, vient contraster avec tant d'autres qui exaltent sa « grandeur » :

16. Lettre à Voltaire, 11 juin 1749, II, 845

17. Voir ci-dessus, p. 131.

18. *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, XIII, 575.



Le bonhomme a fait un papier qu'il appelle *Éloge de Crébillon*. Vous verrez le plaisant éloge que c'est. C'est la vérité ; mais la vérité m'offense dans la bouche de l'envie. Il en veut à tous les piédestaux. Il travaille à une édition de Corneille. Je gage, si l'on veut, que les notes dont elle sera farcie sont autant de petites satires. Il aura beau faire, beau dégrader ; je vois une douzaine d'hommes chez la nation qui, sans s'élever sur la pointe des pieds le passeront toujours de toute la tête. Cet homme n'est que le second dans tous les genres<sup>19</sup>.

Nous sommes loin de « l'homme unique de son siècle ». Telle est l'image contrastée de Voltaire dramaturge et de Voltaire tout court que nous offre l'œuvre de Diderot.

Marc BUFFAT  
*Paris VII-Diderot*

19. Lettre à Sophie Volland, 12 août 1762, V, 712.